

+ 6 emplois B et C créés mais - 44 emplois dans le département 35

Force Ouvrière n'aime pas la politique de la chaise vide et a donc décidé de siéger au C.T.P.L reconvoqué le 17 décembre 2010. Une déclaration liminaire a été lue que vous retrouverez sur le site <http://www.fo-dgfip-sd.fr/035/>.

A l'ordre du jour de ce CTPL :

- les emplois ;
- le réseau : centre de service retraite ; création du centre de service partagé (C.S.P) et du service dépense en mode facturier (S.F.A.C.T) au 1^{er} janvier 2011 ;
- la généralisation des nouvelles règles de vie quotidienne ;
- les ponts naturels 2011 ;
- questions diverses.

1/ Outil de Répartition des Emplois (ORE):

Petite explication :

- + 6 créations d'emplois de B et C** (avec le bloc 3 CHORUS)
- 15 emplois** (transfert des agents des autres ministères pour le bloc 3 CHORUS)
- = - 9 emplois vacants**
- 2 suppressions d'emplois** (plan de qualification ministériel avec la désimplantation de 2 emplois B et C avec l'implantation d'un emploi d'inspecteur à la trésorerie de Rennes Banlieue Est et d'un receveur percepteur à la trésorerie générale.
- 14 avec les charges nouvelles du C.S.P et du S.F.A.C.T**
- 4 avec les missions nouvelles du service liaison rémunération**
- 15 avec la création du centre de service retraites**

Au total: 44 emplois supprimés, ce qui est énorme.

La direction a reconnu que la répartition des suppressions d'emplois avait été difficile: - 16 emplois pour les postes comptables et - 28 emplois pour la Trésorerie Générale. Un CTPL se tiendra en janvier 2011 sur la répartition des suppressions d'emplois B et C.

La situation est dramatique, même si la direction affirme séparer la situation des emplois budgétaires de la gestion des postes et services. L'ORE reste un instrument indicatif des emplois, mais les agents le paient très chers dans les services déjà exsangues.

FO a évidemment voté contre les 2 désimplantations d'emplois et contre l'ORE 2010.

FO a en revanche voté pour la création des 2 emplois, l'un de trésorier principal au Pole de recouvrement spécialisé et l'autre d'inspecteur au C.S.P.

2/ LE RESEAU

Le Centre de Service Retraites :

L'accueil téléphonique a débuté le 10 décembre dernier dans la précipitation. Les locaux ont été livrés et aménagés après un gros travail de l'ergonome et des réunions avec les agents. L'accueil s'effectue sur des plages définies de 8H30 à 17H.

FO a demandé la fermeture du centre le vendredi à 16h. Pour le moment, l'accueil téléphonique a commencé il y a une semaine et la direction assouplira éventuellement les horaires suivant le nombre d'appels.

Mais le centre de Rennes devrait connaître des difficultés prévisibles jusqu'à la mise en place de l'accueil téléphonique à Bordeaux en avril 2011.

FO suivra avec la plus grande attention ce dossier. N'hésitez pas à nous appeler en cas de problèmes.

Bien sûr FO a voté contre la création du Centre de Service des Retraites. Dès le début 2009, et en votant contre le projet de création du service de retraites de l'Etat, le syndicat FO DGFIP dénonçait le projet de réforme de la gestion des pensions de l'Etat dont le but essentiel est la suppression de 1200 emplois dans tous les ministères, dont au moins 300 emplois à la DGFIP.

LE Centre de Service Partagé (C.SP) et le service dépenses en mode facturier (S.F.A.C.T):

Les agents du C.S.P seront logés dans la trésorerie de Rennes Colombier jusqu'à leur installation avec les agents du S.F.A.C.T dans la cité administrative au 2^{ème} étage.

FO a voté contre la création de ces 2 services car l'objectif affiché en matière de réduction de personnel lié à la mise en place de CHORUS est d'économiser pas moins de 9 795 emplois ! La loi mobilité va jouer à plein pour certains agents qui n'auront pas d'autres choix que d'accepter la mobilité géographique ou fonctionnelle ou de se former à ce nouveau progiciel dont l'interface issu du secteur privé risque fort d'en interpellier plus d'un.

La mise en place du C.S.P et du S.F.A.C.T suscite peu d'enthousiasme : sur 14 emplois créés dans l'O.R.E 2010, il reste à pourvoir 11 emplois et peu d'agents des services dépenses ont rejoint ces nouveaux services, ce qui conforte les craintes exprimées par FORCE OUVRIERE précédemment.

3/ LES REGLES DE VIE

La circulaire sur les règles de vie est sortie il y a moins de 8 jours et doit être appliquée dès le 1er janvier 2011, ce qui paraît difficile voire impossible. Pour l'application AGORA concernant la gestion des horaires variables, un test de pointage sera effectué pour les agents des postes de Vitré, Montfort et Redon. Pour les autres agents, l'application AGORA remplacera GTT et BODET en février 2011. La mise en place précipitée d'AGORA soumet les agents du service du personnel à de très fortes contraintes pesant sur leurs congés de fin d'année.

Bien sûr FO a voté pour le changement des horaires d'ouverture au public du poste d'Ille-et-Vilaine amandes de Rennes qui est favorable aux agents.

4/ LES PONTS NATURELS

Dans l'intérêt des agents, FO a voté pour les ponts naturels suivants en 2011 :
Vendredi 3 juin 2011 ; vendredi 15 juillet 2011 ; lundi 31 octobre 2011

5/ QUESTIONS DIVERSES

La direction a refusé de donner suite à notre demande de fermeture anticipée des postes et services pour les vendredis 24 et 31 décembre 2010.

FO a soulevé la situation du S.I.P de Vitré, qui rencontre des problèmes de photocopieur qu'il faut absolument changer pour travailler dans des conditions acceptables. La direction a pris l'engagement d'interpeller la DSF sur cette question.

Pour finir, aucune info n'a été donnée sur la mise en place de la direction unique, qui doit l'être pour le 1^{er} trimestre 2011.

Délégation Force Ouvrière: Christine RODRIGUEZ (permanence FO) et Patrick LE DINAHET (Centre de Formation)

Tel: 02.99.79.80.73 / Courriel : fo.035@dgfip.finances.gouv.fr

Site départemental : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/035/>